

# CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION EN FISCALITÉ - CQFF INC.

*Société privée de formation en fiscalité*

## LA BOÎTE AUX LETTRES

La Cour suprême du Canada a rendu ses décisions dans l'affaire Ludco et dans l'affaire Singleton (2 octobre 2001)

La Cour suprême du Canada a rendu publique vendredi le 28 septembre 2001 ses décisions dans l'affaire Ludco et dans l'affaire Singleton. Ces deux décisions portaient sur la déductibilité des intérêts. Dans les deux cas, les contribuables ont remporté leur cause. Cela poussera-t-il les autorités fiscales à modifier la loi ? L'avenir nous le dira.

Dans le cadre du cours Mise à jour en fiscalité – 2001, nous analyserons avec vous les conséquences exactes de ces décisions. Entre-temps, si vous souhaitez lire ces 2 jugements (en totalité ou en partie), vous n'avez qu'à cliquer sur les liens ci-dessous.

Singleton c. Canada :

[http://www.cqff.com/boite\\_aux\\_lettres/011002\\_decisionsingleton.pdf](http://www.cqff.com/boite_aux_lettres/011002_decisionsingleton.pdf)

Entreprises Ludco Ltée c. Canada

[http://www.cqff.com/boite\\_aux\\_lettres/011002\\_decisionludco.pdf](http://www.cqff.com/boite_aux_lettres/011002_decisionludco.pdf)

### Adresse de correspondance

CQFF INC.  
1490, Kirouac  
Laval, Québec H7G 2S1  
Tél.: (450) 973-FISC - 3472 Téléc.: (450) 663-7054  
Internet: [www.cqff.com](http://www.cqff.com)

CQFF INC.  
606, rue Cathcart, suite 420  
Montréal, Québec  
H3B 1K9  
Téléphone: (514) 333-FISC - 3472  
Télécopieur: (514) 392-9027